

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DU TERRITOIRE
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

Séance du 15 mai 2017

Le 15 mai 2017 à 18h07, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Madame Sophie ARTARIAS-AMARANTINIS a été désignée secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Pascal AGOSTINI ; Philippe AMY ; Sophie ARTARIA-AMARANTINIS ; Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI ; Sylvia BARTHELEMY ; Patrick BIAVA ; Alain BOUTBOUL ; Pierre COULOMB ; Sylvia DERAÏ-GIMBERT ; Bernard DESTROST ; Antoine DI CIACCIO ; Sylvie FANEGO ; Bruno FOTI ; Danièle GARCIA ; Magali GIOVANNANGELI ; Danièle GIRAUD ; Denis GRANDJEAN ; Alain GREGOIRE ; Stéphanie HARKANE ; Muriel HENRY ; Dominique HONETZY ; André JULLIEN ; Jean-Marie LEONARDIS ; France LEROY ; Jeannine LEVASSEUR ; Rémi MARCENGO ; Jocelyne MARCON ; Danielle MENET ; Robert MIECHAMP ; Véronique MIQUELLY ; Geneviève MORFIN ; Léo MOURNAUD ; Christine PRETOT ; Monique RAVEL ; Raymond ROCCHIA ; Alain ROUSSET ; Vincent RUSCONI ; Mohammed SALEM ; Christophe SZABO DE EDELENYI ; Hélène TRIC ; Madeleine VAICBOURDT.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Yves MESNARD représenté par Sylvia BARTHELEMY
Pierre MINGAUD représenté par André JULLIEN
Michel LAN représenté par Rémi MARCENGO
Patrick PIN représenté par Sylvie FANEGO
Gérard GAZAY représenté par Alain ROUSSET
Patrick ARNOUX représenté par Stéphanie HARKANE
Daniel FONTAINE représenté par Magali GIOVANNANGELI
Patricia PELLEN représentée par Léo MOURNAUD
Christiane PETETIN représentée par Muriel HENRY
Vincent RUSCONI représenté par Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI
David MASCARELLI représenté par Alain BOUTBOUL
Laurent COLOMBANI représenté par Alain GREGOIRE
Julie GABRIEL représentée par Pascal AGOSTINI
Giovanni SCHIPANI représenté par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS
Maurice CAPEL représenté par Monique RAVEL

Etaient absents :

Joëlle MELIN
Serge PEROTTINO

CT4/150517/7

Sur le rapport de Sylvia BARTHELEMY

Mise en place d'un système de vidéoprotection au siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170515-CT4-150517-7-DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a inauguré son bâtiment le 3 janvier 2017 suite à une réhabilitation de l'ancien bâti.

Dans ce cadre-là et au vu de vols et d'intrusion survenus sur le siège et parking du siège du Conseil de Territoire, il est décidé de mettre en œuvre un programme de vidéoprotection.

L'objectif principal étant de renforcer les moyens du Conseil de Territoire a assuré la sécurité publique du personnel et visiteurs ainsi que des biens.

Ce programme se traduit par l'installation de caméras vidéo situées sur le parking et sur les entrées principales du bâtiment aux normes et obligations préfectorales.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire de donner un avis favorable à la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Sécurité Intérieure ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La saisine du Conseil de la Métropole en date du 2 mai 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Considérant

- La nécessité de protection des bâtiments et installations publics et leurs abords ;
- La nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique :

De donner un avis favorable à la mise en place d'un système de vidéoprotection au siège du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

AVIS FAVORABLE

**11 contres : Daniel Fontaine, Magali Giovannangeli, Denis Grandjean,
Muriel Henry, Hélène Lunetta, Monique Ravel, Sylvie Fanego, Maurice Capel,
Antoine Di Ciaccio, Patrick Pin, Christiane Petetin**

Certifié Conforme
La Présidente du Conseil de Territoire
Sylvia BARTHELEMY



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170515-CT4-150517-7-DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017